

L'accueil de loisirs « Jeunes de Saint Médard » 2025/2026

Bonjour, merci pour la confiance que vous nous accordez. Cette année, de belles choses attendent vos enfants. Nous vous invitons à lire cette lettre avec attention, en famille. Bonne lecture à vous.

Dans ce document de rentrée vous trouverez :

Horaire	Pédibus	L'aide aux devoirs
Les éléments importants	Mercredi	Collégiens
Adhérer à notre association	Vacances	Les activités Familiales

Horaires

L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi. Il ferme tous les jours ses portes à **19h00**.

Éléments Importants

Inscription et confirmation : Tout dépôt de dossier complet (fiche d'adhésion+ fiche du pédibus et/ou mercredi + règlement) ne vaut pas inscription celle-ci ne sera définitive qu'après une confirmation par mail de notre part.

Nous avons la possibilité d'accompagner les familles nombreuses sur demande en appliquant un abattement de 50% sur le tarif du 3^{ème} enfant inscrit d'une même fratrie inscrite à la même activité. De même vous pouvez demander à bénéficier du fonds de solidarité.

Vous retrouverez toutes les informations sur le site de la maison des jeunes mjsm.fr, qui est mis à jour régulièrement et permet de suivre nos actualités. Vous pouvez vous inscrire également à la newsletter.

Autonomie des Enfants : Les enfants doivent être autonomes aux toilettes (savoir enlever et remettre leur pantalon, s'essuyer, et savoir quand y aller). Cela s'applique à toutes nos activités (Pédibus, Mercredi, Vacances).

Adhérer à notre association est essentiel

Pour participer aux activités des « Jeunes de Saint Médard » pour l'année 2025-2026, il est **obligatoire d'adhérer** à l'association de **5€** pour les moins de 20 ans et 10€ pour les plus de 20 ans. En devenant adhérent, vous pourrez vous inscrire aux vacances, mercredis et pédibus.

Vous trouverez tous les dossiers à remplir sur notre site internet

Une adhésion **complète** c'est un dossier rempli avec les documents demandés + 5€.

Pour régler : Tous les règlements se font uniquement par **chèque**. Chaque chèque doit correspondre à une inscription spécifique. Pour faciliter la comptabilité, préférez un chèque par enfant et par inscription. Évitez les chèques globaux « adhésion + pédibus + mercredis ». Vous pouvez inscrire les

informations correspondantes à l'arrière du chèque (merci de préciser cela derrière ainsi que le nom de l'enfant si différent).

Pédibus

Âge : À partir de 2 ans et demi (petite section de maternelle)

Nouveauté 2025-2026 : Pédibus disponible tous les jours devant l'école **Arbalète**.

Fonctionnement Hebdomadaire :

Lundi : 16h30 pour les écoles Sœur Rosalie, Buffon, Brossolette, Saint Marcel et Arbalète.

Mardi : 15h00 pour les écoles Arbalète, Buffon, Brossolette et 16h30 pour Sœur Rosalie, Saint Marcel.

Mercredi : 13h30 pour les écoles Buffon, Brossolette.

Jeudi : 16h30 pour les écoles Sœur Rosalie, Buffon, Brossolette, Saint Marcel et Arbalète.

Vendredi : 15h00 pour les écoles Buffon, Brossolette, Arbalète et 16h30 pour Sœur Rosalie, Saint Marcel.

Activités : Goûter, aide aux devoirs, jeux et activités variées après le goûter.

Accompagnement au catéchisme le mardi et jeudi à la paroisse Saint Médard pour les familles qui le souhaitent.

Absences : Il est nécessaire d'informer par mail avant 14h en cas d'absence de l'enfant pour le pédibus.

Avertir l'École : Il est nécessaire de signaler à l'école que l'enfant « prend le pédibus de Saint Médard ».

Mercredi

ATTENTION : l'accueil des mercredis, en particulier chez les petits où le nombre de place est restreint, est avant tout proposé aux enfants du quartier qui viennent régulièrement à l'accueil de loisir, au Pédibus ainsi qu'aux fratries.

Fonctionnement :

- 2 ans et demi à 4 ans : Accueil en partenariat avec Sœur Rosalie
- 4-5 ans et plus : Pas de sieste, activités variées.
- 6 ans et plus : Répartition par tranche d'âge (4-5 ans, 6/8 ans, 8/11 ans, collégiens).

Activités : Fin de l'accueil à 9h45. Départ à partir de 11h30 ou de 17h15.

Les horaires à la maison des Jeunes pendant les mercredis et les vacances scolaires :

Accueil		Activité du		Temps		Temps du		Reprise		Début d'arrivée		Départ des		Fermeture
à partir	⇒	matin	⇒	SAS	⇒	Déjeuner	⇒	des Activités	⇒	des Parents	⇒	Collégiens	⇒	des portes
08h00		09h45		11h30		12h20		13h45		17h15		17h30		19h00

Vacances

Âge : Uniquement pour les enfants à partir de 4 ans qui ne font plus la sieste.

Activités : Vacances thématiques avec activités autour de l'autonomie, sorties, musée, découvertes, et rencontres.

Les inscriptions sont en ligne environ un mois avant le début des vacances sur le site internet

L'aide aux devoirs

Encadrés par une équipe de bénévoles, principalement des parents dont les enfants ont fréquenté la structure par le passé.

À partir du 8 septembre 2025, une salle sera ouverte les lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h pour que les enfants puissent faire leurs devoirs après le goûter et le mardi à partir de 16h pour les enfants qui vont au catéchisme. Une fois leurs devoirs terminés, ils pourront profiter des activités de l'accueil de loisirs pour se détendre. Les collégiens sont également les bienvenus sur les mêmes horaires.

Collégiens

Soutien aux Collégiens

Les collégiens sont encouragés à développer leur autonomie à travers des jeux et bénéficient de subventions pour des sorties payantes comme le bowling ou le cinéma.

Pédibus pour Collégiens

Les collégiens peuvent venir à la maison des jeunes pour faire leurs devoirs, jouer et retrouver des amis, au coût de 1€ par heure, goûter inclus, grâce à l'aide de la CAF.

Mercredi pour Collégiens

À partir du 3 septembre 2025, les jeunes sont accueillis après les cours. Les activités incluent un temps de jeu et de repas avec les 8/11 ans jusqu'à 13h45, suivi d'activités spécifiques pour les collégiens. Départ possible à partir de 17h30.

Vacances Scolaires pour Collégiens

Pendant les vacances, les collégiens bénéficient d'une grande autonomie et participent à des activités variées comme la cuisine, les sorties et les jeux, basées sur un thème hebdomadaire.

Soirées Jeux pour les collégiens

Des soirées qui permettent aux collégiens et jeunes lycéens de se retrouver autour de jeux de société, de films ou de sorties. Ces soirées, gratuites grâce à la CAF, se déroulent de 18h30 à 21h30 et favorisent les échanges entre jeunes de différents âges.

Goûter cinéma familial

L'idée est de se retrouver environs 5 dimanche après-midi dans l'année pour regarder un film avec les enfants et leurs parents, suivi d'un goûter pour terminer l'après-midi en beauté.

Dons

L'association est reconnue comme une association d'intérêt général à caractère socioéducatif et de ce fait est habilitée à recevoir des dons de particuliers ou de personnes morales (entreprise). Pour tout don supérieur ou égal à 30€, un reçu fiscal vous sera délivré par l'association.

Invitation réunion d'information et fête

Pour les nouveaux arrivants sur le quartier, mais aussi pour tous ceux qui le souhaitent, l'association « Jeunes de Saint Médard » vous propose un apéro festif le **vendredi 29 Aout 2025 à 18h00** où nous serons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Un grand merci pour votre confiance !